

N/REF : 14/10/2024 14H02 C:264268 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 14/10/2024 a 14H02

NIASSE MARIE

**36 CHEMIN DU PRE L'ACHARD
38330 SAINT NAZAIRE LES EYMES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 16 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 36 DU PRE L'ACHARD - 38330 ST NAZAIRE LES EYMES
MME NIASSE MARIE 06 34 36 76 37 - APPELER 5 /10 MINUTES AVANT
FORFAIT HORAIRE - 194.59 TTC + ASTREINTE 55.00 TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER REGARD EXTERIEUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/10/2024 A 16H00
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR EAUX USEES EXTERIEUR
EXTRACTION DE RACINE
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN